

ment et où le Syndicat national des cultivateurs signale qu'on exporte de plus en plus de céréales de l'Ouest depuis les ports de la côte occidentale et déplore qu'on ait remis ou retardé l'agrandissement de l'élevateur à grain de Prince-Rupert? Je voudrais aussi savoir si le ministre a été amené à changer d'avis au sujet de cet élévateur.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Ainsi présentée, la question est irrecevable.

L'INDUSTRIE

MINERAI DE CUIVRE—APPLICATION PROPOSÉE DE L'EMBARGO AUX ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J.-A. Mongrain (Trois-Rivières): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre du Commerce. A-t-il reçu récemment des instances relatives à la pénurie de déchets de cuivre et des suggestions quant à l'application, aux États-Unis, de l'embargo frappant ce minerai?

M. l'Orateur: J'invite le député à inscrire cette question au *Feuilleton*.

M. Mongrain: A dix heures, s'il vous plaît, monsieur l'Orateur.

LES INCENDIES

LE PORT DE MONTRÉAL SUBIT DE LOURDES PERTES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Milton L. Klein (Cartier): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Transports. Le gouvernement mène-t-il une enquête au sujet de l'incendie qui a ravagé le port de Montréal, et, si oui le ministre a-t-il des renseignements à fournir à la Chambre à ce sujet?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Oui, nous faisons enquête. La situation est très inquiétante. Si vous me le permettez, j'aimerais rendre hommage au service des incendies de la ville de Montréal qui a fait un magnifique travail afin de sauver autant que possible les édifices visés. (*Applaudissements*)

L'AGRICULTURE

NORMES DE CATÉGORIE—DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DES CONSOMMATEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question [M. Howard.]

au ministre de l'Agriculture. Pourrait-il pour la gouverne des députés, faire publier par son ministère une brochure renseignant les consommateurs sur ce que fait le ministère de l'Agriculture pour les protéger en ce qui a trait aux normes de catégories pour tous les genres de produits agricoles?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il me semble que la question du député n'est pas si pressante qu'elle doive être posée maintenant. Elle pourrait être inscrite au *Feuilleton* ou faire l'objet d'un débat à une heure tardive.

[*Français*]

ABITIBI, P.Q.—ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT PAIERA LES DOMMAGES CAUSÉS AUX RÉCOLTES EN 1964

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture.

Le ministre de l'Agriculture voudrait-il nous dire si le gouvernement fédéral paiera directement aux cultivateurs de la région de l'Abitibi, comme il l'a fait pour ceux de la région du Lac Saint-Jean, les dommages causés aux récoltes en 1964 et dans le cas de l'affirmative ces montants seront-ils payés bientôt?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur...

[*Traduction*]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Sauf erreur, la question a trait à une situation qui existait en 1964 et je ne parviens pas à comprendre en quoi elle est urgente. J'invite donc le député à l'inscrire au *Feuilleton*.

[*Français*]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, l'autre jour une question semblable a été posée au ministre et il a pu répondre qu'une somme de 12 millions de dollars avait été versée à la province de Québec pour les agriculteurs de l'Abitibi et du Lac Saint-Jean.

Présentement, le député de Chapleau demande si le ministère fédéral de l'Agriculture a commencé à verser ces montants.

M. l'Orateur: Si le ministre veut faire une déclaration à ce sujet, il peut la faire.